



PRÉFET DE LA MARTINIQUE



Conseil Général
de la Martinique

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 26 septembre 2014

Communiqué de presse

Point de situation sur les sargasses : Nouvelle reconnaissance aérienne

Dans la continuité des reconnaissances déjà effectuées, Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Martinique, a diligenté un nouveau survol du littoral atlantique aujourd'hui pour actualiser l'impact des sargasses sur les côtes.

A son invitation, Catherine CONCONNE, première vice-présidente du conseil régional et Luc DE GRANDMAISON, conseiller général, ont participé à cette reconnaissance aérienne dont l'objectif était de cibler les zones nécessitant les efforts les plus urgents.

Outre l'actualisation de la situation, le survol a permis de quantifier l'ampleur des échouages d'algues sargasses sur les communes de la façade Atlantique. De cette reconnaissance aérienne, il s'avère que les quantités accumulées sont globalement moins importantes que la semaine dernière, ce qui démontre encore une fois l'intérêt d'un ramassage régulier par les communes.

Les services de l'Action de l'État en Mer maintiennent quotidiennement leur surveillance des bancs de sargasses et des courants en mer.

Le préfet réunira le mardi 30 septembre prochain les communes concernées, ainsi que l'ensemble des collectivités qui se sont impliquées dans la lutte contre les sargasses afin de partager avec elles les éléments de cette reconnaissance aérienne, et de voir les adaptations aux réponses adoptées.

[Photos de la reconnaissance jointes](#)

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42- audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/1